

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PIÉMONT OLORONNAIS

REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

SÉANCE DU 24 SEPTEMBRE 2013

Présents : MM. BERNOS, Mme BARRERE, MINJUZAN, SEBAT, PAILLAS, ELICHIRY, BEDECARRAX, Mme SAGE, TEULADE, Mme ECHEPARE, GIMENEZ, IDOIBE, SARASOLA, VALIANI, SOUMET, BELLOT, CARSUZAA, LAURONCE, LOUSTALET, UTHURRY, GAILLAT, DOMECCQ, GARROTE, BRUGIDOU, Mme YTHIER, Mme SALTHUN-LASSALLE, Mme CABELLO, MALEIG, REICHERT, MAILLET, LACRAMPE, Mme LE CHANONY, TERUEL, Mme MIRANDE.

<u>Pouvoirs</u> :	Joseph LEES	à	André PAILLAS
	Anne-Marie ANCHEN	à	Suzanne SAGE
	Didier LOUSTAU	à	Jean-Michel IDOIBE
	France JAUBERT-BATAILLE	à	Jean BEDECARRAX
	Gérard FRECHOU	à	Jean-Michel BELLOT
	Jean MENE-SAFRANE	à	Michel LAURONCE
	Marie-Lyse GASTON	à	Philippe GARROTE
	Anne BARBET	à	Patrick MAILLET
	Robert BAREILLE	à	Jean-Michel BRUGIDOU
	André LABARTHE	à	Daniel LACRAMPE

<u>Suppléants</u> :	Raymonde SOARES	suppléante de	Gérard URRUSTOY
	Jean LABORDE	suppléant de	Robert LABORDE-HONDET
	Henri LAGREULA	suppléant de	David LAMPLE
	Serge GUILHEM-BOUHABEN	suppléant de	Joëlle FABRE
	Georgette SALHI	suppléante de	Véronique PEBEYRE

Excusés : Jean-Jacques IDOMÉNÉE, Jean CASABONNE, Louis REY, Gérard LEPRETRE, Jean-Marie GOUINEAU, Dominique QUEHEILLE, Yves TOURAINÉ, Jean-Marie GINIEIS, Gilles BITAILLOU, Nathalie REGUEIRO, Nadia SEGAUD.

RAPPORT N° 130924-02-FIN

PLATEFORME DE COMMUNICATION : CLOTURE DU BUDGET

M. GAILLAT indique que par délibération du Conseil Communautaire en date du 8 décembre 2008 et du Conseil Municipal d'Oloron Sainte Marie du 19 décembre 2008, il avait été décidé de créer une plateforme de communication mutualisée.

La fin de cette collaboration a été décidée par délibération du 28 mars 2012 et le service a été réorganisé en conséquence.

Il convient donc de clôturer définitivement le budget annexe correspondant et, pour ce faire, de définir une base de répartition du matériel.

Celui-ci ayant été initialement acquis à 50/50 avec la commune d'Oloron, il est proposé de le répartir de la façon suivante en fonction des valeurs d'acquisition :

N° inventaire	Immobilisations	Valeur d'acquisition
Actif de la commune		
100	Banque d'images	966.37
205	Matériel informatique	6072.02
301	Mobilier	2 260.44
303	Mobilier	2 039.79
TOTAL		11 338.62
Actif de la CCPO		
207	Logiciel Indesign	961.58
208	Logiciel Photoshop	325.32
202	Serveur Alcatel	1 661.84
203	Matériel informatique (logiciel + écran)	4 864.23
204	Ordinateur portable	830.18
206	Télécopieur	315.10
302	Mobilier	1 609.27
TOTAL		10 567.52

Où cet exposé,

Le Conseil Communautaire, à l'unanimité,

- **ADOPTE** le présent rapport
- **CLOTURE** le budget annexe de la plateforme de communication
- **ACCEPTE** la répartition du matériel telle que détaillée ci-dessus

Ainsi délibéré à OLORON STE MARIE, ledit jour 24 septembre 2013

Suivent les signatures

Le Président

Jean-Etienne GAILLAT